

Compte rendu
Séance du Conseil Municipal du 12 avril 2021

Compte tenu de l'impossibilité de diffuser les débats, la réunion se déroule à huis clos.

Désignation d'un secrétaire de séance : Madame Cindy SVEC

Vote à l'unanimité

Approbation du compte rendu de la séance du 29 janvier 2021

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 29 janvier 2021 a été envoyé à tous les conseillers municipaux. Aucune remarque ayant été ensuite formulée, le conseil municipal valide ce compte rendu, à l'unanimité.

Ajout de de points à l'ordre du jour

Madame le Maire propose d'ajouter les points suivant à l'ordre du jour :

- Délibération pour confier la gestion locative du logement T1 de l'ancien presbytère de Cruéjols

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette proposition

Vote des comptes administratifs 2020 : budgets eau – assainissement – mairie – lotissement

Sous la présidence de Monsieur Jérôme LAGRIFFOUL, Madame Evelyne VINCENT, trésorière, présente les comptes administratifs 2020. Ils sont approuvés comme suit :

Lotissement – Assainissement – Eau : vote à l'unanimité

Budget principal : 14 voix pour 4 contre

Approbation des comptes de gestion 2021 : budgets eau – assainissement – mairie - lotissement

Les comptes de gestion, édités par la Trésorerie sont en concordance avec les comptes administratifs émis par la commune. Ils sont approuvés à l'unanimité.

Affectation des résultats de fonctionnement 2020

L'affectation des résultats de fonctionnement proposée est adoptée à l'unanimité

Vote des subventions aux associations 2021

Le Conseil Municipal, décide d'allouer les subventions suivantes :

APE Cruéjols : 900 € - APE Palmas : 1 400 € - Sport Quilles Palmas : 500 € - FNACA 100 €

Fiscalité 2021 : vote des taux des taxes (Foncier Bâti et Foncier Non Bâti)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le maintien des taux actuels.

Foncier Bâti : Commune 9 % + Département 20.69 % soit 29.69 %

Foncier non Bâti : Commune 50.90 %

Dans le cadre de la suppression de la Taxe d'Habitation, le taux départemental de la taxe sur le foncier bâti a été transféré aux communes.

Révision tarifs assainissement

Compte tenu de la teneur des travaux réalisés et en cours et de la charge financière importante sur le budget assainissement, le conseil municipal révisé les tarifs comme suit (15 voix Pour 4 voix contre)

- Prime fixe : 90 € (actuellement 80 €)
- Part variable : 1.30 €/m3 (actuellement 1.25 €)
- Taxe de raccordement : 650 €

Vote des budgets primitifs 2021 : assainissement – mairie - lotissement

Les budgets primitifs sont approuvés comme suit :

Assainissement : section de fonctionnement 147 387.00 € - Section d'investissement 377 099.99 €

15 voix Pour et 4 voix contre

Lotissement : section de fonctionnement 151 110.22 € - Section d'investissement 149 628.10 €

Vote à l'unanimité

Budget principal : section de fonctionnement 799 126 € - Section d'investissement 1 782 356.07 €

Vote à l'unanimité

Démission d'un poste d'adjoint et élection d'un nouvel adjoint

Madame Brigitte COSTES a souhaité, pour des raisons personnelles, démissionner de son poste d'adjoint tout en restant conseillère municipale. Le conseil municipal, par 14 voix Pour – 4 voix contre et 1 abstention décide de maintenir à 5 le nombre d'adjoint.

Il est ensuite procédé, à bulletin secret, à l'élection d'un nouvel adjoint. Madame Cindy SVEC est élue.

Création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles et suppression d'un poste d'Adjoint technique principal 2^{ème} classe

Compte tenu du fait que l'adjoint technique assurant les fonctions d'ATSEM à l'école de Cruéjols, remplit les conditions et peut prétendre à une intégration directe dans le grade d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, le conseil municipal, à l'unanimité, décide la création du poste correspondant, valide la suppression du poste d'adjoint technique et modifie le tableau des effectifs.

Délibération en vue de contracter un emprunt

Afin de financer les différents projets prévus, le conseil municipal, par 17 voix pour et 2 voix contre, décide de contracter un emprunt de 70 000 € sur le budget assainissement et un emprunt de 300 000 € sur le budget principal.

Délibération pour valider le transfert de compétences documents d'urbanisme

La communauté de Communes a délibéré sur le transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » des communes à la communauté de communes. Cette compétence comprend « l'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, le schéma de cohérence territoriale et le schéma de secteur, le plan local d'urbanisme et les documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'oppose à ce transfert.

Délibération pour adhérer au groupement de commandes initié par la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac pour le renouvellement des copieurs.

La communauté de communes des Causses à l'Aubrac souhaite lancer une commande mutualisée pour le renouvellement des copieurs des collectivités.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de se joindre au groupement de commandes pour le renouvellement des copieurs dans les mairies et les écoles

Délibération pour valider le renouvellement de l'adhésion au groupement de commande électricité initié par le SIEDA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le renouvellement de l'adhésion de la commune au groupement de commandes initié par le SIEDA pour la fourniture d'électricité. En 2021 l'ensemble des marchés sera renouvelé pour assurer la fourniture d'électricité à compter du 1^{er} janvier 2022, sur une période de trois ans.

Délibération pour confier la gestion locative du logement T1 de l'ancien presbytère de Cruéjols à une agence

Pour faire suite au départ du locataire du logement T1 de l'ancien presbytère, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de conclure une convention de mandat de gestion locative pour ce logement avec l'Agence Passaga Immobilier.

Fin de séance à 22 h 45